ont été commandés et 82 sont sortis. Les appareils correspondaient à l'exécution de l'ancien plan. Mon prédécesseur avait établi un nouveau plan en 1936, mais il n'était pas en voie d'exécution à mon arrivée au ministère de l'air.

M. Guy La Chambre inorimine les bureaux et les programmes insuffisants de l'armée de l'air.

« Du point de vue personnel, dit-il, la situation n'était pas moins préoccupante. L'instruction était insuffisante, non seulement à l'état-major, mais aussi à la tête des escadrilles. Nous avions 500 chasseurs, dont 260 « Dewoitine » dotés de canons, appareils uniques en Europe à l'époque, mais qui n'avaient pas un approvisionnement suffisant en obus. »

M. Guy Le Chambre dit qu'il a réduit à deux ans le délai d'exécution du nouveau plan. « Mais je n'étais pas dupe, ajouta-t-il, et le commandement n'était pas dupe non plus, que cette décision ne pouvait être réalisée. Elle visait d'activer la fabrication et, en effet, au lieu des trois ans nécessaires en réalité à la réalisation du plan, il a suffi de deux ans et demi. Me tournant vers l'industrie privée, qu'ai-je trouvé ? Peu d'usines, mal équipées ; manque de machines et de personnel nécessaires. Les efforts de mon prédécesseur ont été insuffisants dans ce domaine, l'effort d'outillage s'imposait donc comme une condition préalable. C'est à quoi ont tendu d'abord mes efforts.

En 1936 : 35.000 ouvriers d'aviation; en 1937 : 15.000

» Dès 1936, il a été investi et engagé un milliard de crédits.

Passant aux prototypes, M. Guy La Chambre déclare :

— Il n'en existait que deux : le « Liore » et le « Morane 406 », mais l'industrie aéronautique française n'était pas capable de sortir ces appareils en série De plus, les producteurs étaient atones. En 1936, ils avaient été avisés de se préparer à n'employer que la moitié de leurs ouvriers ; l'année suivante, de 35.000 ouvriers d'aéronautique en 1936, on passe en effet à 15.000 en 1937.

M. Guy La Chambre poursuit :

— Après l'exécution du plan Denain, un filet réduit de commandes fut seulement passé. Quant aux crédits, au 31 janvier 1938, je ne disposais plus de fonds.

Le plan Cinq prévoyait 1.490 avions de bombardement

Le 10 mai 1940, nous n'en avions encore que 260, dont 140 modernes -

— Je m'en suis ouvert à M. Daladier ; j'obtins une somme de cinq milliards et aussitôt je faisais passer les commandes pour l'exécution du plan Cinq.

M. Caous. — Sur l'inexistence de l'aviation de bombardement, qu'avez-vous à dire ? Selon le général Vuillemin, à la mobilisation, nous avions 260 bombardiers dont aucun moderne, alors que le plan Cinq en prévoyait 1.490, dont 876 de ligne. Au 10 mai 1940, nous ne disposions, selon le général Vuillemin, que de 260 bombardiers, dont 140 modernes.

— A la mobilisation, prétend M. Guy La Chambre, une cinquantaine de bombardiers modernes existaient ainsi que 143 avions de bombardement en transition, mais le commandement avait décidé de les affecter à la reconnaissance. Le ministère n'en est pas responsable.

L'accusé affirme ensuite que les enseignements de la campagne de Pologne ne furent pas retenus en haut lieu. On n'était pas encore convaincu de la nécessité des bombardiers en piqué dont on n'avait pas prévu l'emploi selon l'avis de techniciens de l'état-major.

En février 1940, 35 bombardiers seulement étaient en état

— Au 20 mars 1940, continue-t-il, quand j'ai quitté le ministère de l'Air, 249 bombardiers avaient été livrés à l'armée de l'air, mais le commandement estimait nécessaire de les moderniser et de les envoyer dans le Midi de la France pour révision. Il faut, d'ailleurs, tenir compte de la période de rodage, ce qui fait qu'il n'y avait que 36 bombardiers en février 1940.

A quoi se sont réduites les livraisons d'avions américains

M. Caous. — Qu'avez-vous à dire sur les commandes d'avions aux Etats-Unis ?

M. Guy La Chambre. — Je me suis heurté à l'hostilité des milieux aéronautiques français. Cependant, M. Lagrange fut envoyé en mission par M. Cot aux Etats-Unis. Il me fit connaître les possibilités du marché américain. Je lui répondis que si les Etats-Unis étaient capables de nous fournir 200 appareils avant fin 1938, nous étions preneurs. Les Etats-Unis ne pouvaient pas nous les fournir

» J'ai fait demander ce qu'on pouvait nous livrer au 1er avril 1939. Les Etats-Unis ont répondu : « 100 Curties P. 36. Impossible de fournir davantage, mais vous pourrez avoir une option sur 100 autres appareils. » La commande fut passée. »

Une autre mission est allée, un peu plus tard, prospecter le marché américain. Tout ce qu'elle a pu en obtenir fut 315 bombardiers, livrables entre 1939 et janvier 1940.

M. Caous. — Vous auriez commandé aux Etats-Unis un total de 2.095 avions ?

M. Guy La Chambre. — Quand j'ai quitté le ministère de l'Air, j'avais commandé notamment aux Etats-Unis 850 chasseurs, 715 bombardiers. Mais j'avais acquis aussi des options que j'ai fait lever, sitôt l'entrée en guerre, avec l'assentiment de M. Daladier.

« Avion sorti de l'usine » ne signifiait pas avion livré à l'armée

L'audience est suspendue à 15 h. 35 et reprise à 16 heures.

M. La Chambre demande à ajouter quelques précisions à ses déclarations :

— Alors que le réquisitoire prétend qu'il y avait 494 avions disponibles à la date du 3 octobre 1939, j'affirme en mon âme et conscience, dit-il, que l'aviation française disposait de 1.396 appareils.

L'ancien ministre assure qu'il a réorganisé totalement la production aéronautique française dans tous les secteurs. Le résultat, prétend-il, c'est que 3.300 avions sont sortis entre le 1er janvier et le 20 mars 1940.

Il accuse les spécialistes de ne pas avoir utilisé à plein les 3.500 avions dont nous disposions au 10 mai 1940.

Le président Caous donne lecture de dépositions de témoins, suivant lesquelles les avions allaient et venaient dans les ateliers, tout en figurant sur la liste du matériel de guerre. Des « Potez » ont été réoptionnés avec des hélices en bois.

Ainsi, M. Guy La Chambre pouvait annoncer 2.000 avions, alors que le général Vuillemin n'en avait que 750. Il en fut ainsi jusqu'au 10 mai 1940.

« Si j'avais dit la vérité au Parlement... »

Le président demande à l'accusé de s'expliquer.

L'ancien ministre de l'Air se lance dans un long exposé sur les différents stades de la production. S'il a fourni les chiffres d'avions sortis d'usines, c'était pour masquer le décalage entre le nombre d'avions sortis et le nombre d'avions pris en compte par l'armée de l'Air. Ce décalage s'est produit parce que les essais ne pouvaient être effectués par suite des circonstances atmosphériques.

« Si j'avais dit la vérité au Parlement, déclare-t-il, on se serait fait une idée complètement fausse de notre activité industrielle ».

Puis l'accusé affirme qu'il ne lui était pas possible de révéler au Parlement un chiffre exact des appareils, car c'était là un secret de la défense nationale, mais il avait toujours été prêt à fournir ces chiffres aux commissions de la Chambre et du Sénat.

« Je n'ai jamais menti au Parlement et je défie bien qu'on puisse le prouver ».

« Ce sont des parlementaires qui ont propagé des chiffres erronés »

L'ancien ministre conclut que ce sont des parlementaires qui ont propagé des chiffres erronés.

L'audience est levée à 18 heures.

A la prochaine audience, jeudi, à 13 h. 30, la Cour reprendra l'interrogatoire de M. La Chambre.

— M. Politis, ancien ministre des Affaires étrangères et ancien ministre de Grèce à Paris, est mort à Cannes

La lâche agression anglaise sur la banlieue de Paris

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'impression de révolte n'a fait que croître au fur et à mesure que les navrants détails sur ce douloureux événement et son triste bilan furent révélés.

Le prétexte invoqué par les Britanniques pour tenter de justifier une attaque aérienne ne fait illusion à personne et ne saurait expliquer le massacre de centaines de Français et la destruction de nombreux immeubles d'habitation parfois fort éloignés des objectifs prétendument visés.

On ne saurait, au surplus, faire état de possibilité d'erreur de la part des pilotes anglais, étant données les excellentes conditions de visibilité au cours de la nuit du raid.

On se perd en conjectures sur les véritables motifs de cette affreuse tuerie, qui, par réaction, soulève, une fois de plus contre les agissements de l'ancienne puissance alliée, une unanime réprobation et provoque, en même temps, un sentiment d'immense compassion pour les malheureuses victimes.

CE QUE DISENT : la presse parisienne...

Paris, 4 mars. — L'attaque de l'aviation britannique forme le thème principal des journaux de mercredi soir, lesquels publient aussi des photographies des régions dévastées.

« La nuit de terreur que nous avons passée hier, écrit « Paris-Soir », dépasse de loin tout ce qui précède. La population ouvrière des faubourgs du Sud-Ouest a payé de son sang l'attaque des pirates britanniques ».

L'indignation de la population française est mise en évidence par les manchettes des journaux.

Sous ce titre : « Après l'hypocrisie, la violence » « Paris-Soir » écrit : « Par la volonté des assassins anglais, le sang français a de nouveau coulé à flots. Nous avertissons M. Churchill que s'il se flatte de tenir les Français en servitude par de telles actions de terreur, il ne connaît pas bien leur caractère ».

Les « Nouveaux Temps » posent cette question :

« Que compte faire la France à la suite de cet attentat britannique ? Jusqu'à présent, le gouvernement français n'a répondu que par de timides protestations aux actions traîtresses de l'ancien allié, qui ont débuté par Dunkerque, pour passer par Mers-el-Kébir, jusqu'à la « prise en protection » de la Nouvelle-Calédonie.

« A l'heure actuelle, après que l'Angleterre, qui essuie des défaites cinglantes sur tous les champs de bataille, a organisé cyniquement le meurtre en masse de la pacifique population française, la mesure est comble ».

...et la presse allemande

Berlin, 4 mars. — Sous le titre « D'Oran à Paris », la « Berliner Boersenzeitung » écrit :

«Dans la rage impuissante de leurs défaites ininterrompues, subies sur tous les fronts, les Anglais continuent, à l'égard de leurs anciens frères d'armes, la série de leurs honteuses violences, série qui a commencé à Oran et à Dakar et qui ne semble pas devoir finir. Les bombardiers à grand rayon d'action, qui auraient dû être mis en ligne contre les Japonais dans le Sud-Ouest du Pacifique, attaquent leurs anciens alliés lors d'une entreprise sans danger. »

Le « Berliner Lokalanzeiger » écrit :

« Cette attaque sur Paris est un crime, né du désespoir. C'est la façon dont les Anglais ont toujours traité leurs alliés, lorsqu'ils étaient eux-mêmes dans le besoin et l'embarras. »

Le journal conclut : « Cinq cents Français morts accusent Churchill ».

D'après l'avis de la « Deutsche Allgemeine Zeitung », le bombardement de Paris montre le véritable aspect de la guerre menée par l'Angleterre contre le Continent et les peuples européens

FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le feu de l'artillerie a arrêté chaque fois les vagues incessantes d'assaillants. En plusieurs endroits, les troupes allemandes sont passées avec succès à la contre-attaque.

En trois endroits défendus par une section de corps d'armée, l'ennemi a eu 2.141 tués.

Du 13 au 24 février, lors de leurs tentatives d'attaques dans le secteur du sud, les Bolchevistes ont perdu 15.000 tués et au moins autant de blessés et de prisonniers.

Ces chiffres correspondent à l'effectif de six divisions.

Grande activité de l'aviation allemande

Berlin, 4 mars. — Le haut commandement de l'armée communique :

Des raids aériens continuels, exécutés au cours de la journée de mardi en différents endroits du front de l'Est, ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi.

Lors d'attaques contre des concentrations de troupes et de chars de combat, de nombreuses bombes sont tombées entre des chars de combat placés à proximité l'un de l'autre.

Au cours des raids contre des chemins de fer, qui ont entravé sérieusement, ces jours derniers, le ravitaillement de l'ennemi, 12 locomotives ont pu être détruites ainsi que 3 trains sous pression ; en outre, 8 locomotives et 6 trains ont été gravement endommagés. Dans cette zone de combat, une importante voie de ravitaillement a été sectionnée en plusieurs endroits.

LA GUERRE DANS LE PACIFIQUE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un pétrolier américain coulé sur la côte des Etats-Unis par un sous-marin nippon

Berlin, 4 mars. — Dans la nuit de mardi à mercredi, le pétrolier américain « William-Borg » a été coulé par un submersible nippon au large de la côte du Pacifique des Etats-Unis.

Un combat a eu lieu entre le sous-marin et le pétrolier qui s'est enfoncé en flammes dans la mer.

DES MODIFICATIONS dans le haut commandement américain

Madrid, 4 mars. — M. Roosevelt vient d'annoncer les modifications suivantes dans le commandement de l'armée américaine :

Le général Arnold est nommé commandant en chef des forces aériennes

Le général Meneir devient commandant en chef des forces terrestres.

Le général Sommercell assure le commandement des services auxiliaires.

Ces modifications visent à doter le haut commandement de généraux jeunes et énergiques, qui auraient pour tâche de porter les opérations militaires dans les régions ennemies.

Le maréchal de l'air anglais est « limogé »

Amsterdam, 4 mars. — Sir Arthur Longmore, le maréchal de l'air anglais, a été désigné, mardi soir, comme candidat national aux élections complémentaires pour les Communes, à Grantham (Lincolnshire). Simultanément, on a annoncé sa démission de l'aviation britannique, afin « d'accélérer la promotion d'officiers plus jeunes ».

Inspecteur général de l'aviation depuis 1941, Longmore avait été auparavant commandant en chef des forces aériennes du Moyen-Orient.

LES RELATIONS FRANCO - ANGLAISES DEVRAIENT ÊTRE RECONSIDÉRÉES, dit-on à Berlin

Berlin, 4 mars. — On refuse dans les milieux compétents berlinois, en raison de la position prise par la presse allemande au sujet du procès de Riom, de mettre en jeu la question de la politique de Montoire. Le problème posé par cette politique, déclare-t-on, n'existe actuellement pas pour l'Allemagne.

Comme on demandait si les mesures prises par les Allemands, en raison des attentats commis contre les membres de l'armée d'occupation allemande en France, pouvaient peser sur les relations germano-françaises, on a répondu à la Wilhelmstrasse que l'explation des crimes commis ne peut être envisagée de cette façon.

On donne à comprendre, à Berlin, en rappelant les attaques aériennes anglaises commises mardi soir contre Paris, qu'il serait plus utile de s'occuper des relations entre la France et l'Angleterre, en raison de leur fonction sur le problème des relations germano-françaises.

La coopération des Etats-Unis et de de Gaulle est un affront fait au gouvernement français estime-t-on à Berlin

Berlin, 4 mars. — Les déclarations de M. Sumner Welles, sous-secrétaire d'Etat américain, au sujet de la coopération des Etats-Unis avec de Gaulle sont considérées à la Wilhelmstrasse comme un affront inqualifiable à l'égard du gouvernement français.

Ce qu'a dit M. Sumner Welles entre totalement, constate-t-on, dans le cadre de la politique anglaise et américaine, à savoir, pousser un pays et un peuple à la guerre et, lorsqu'ils sont militairement vaincus, les injurier et les attaquer lâchement, parce que ce peuple n'est pas disposé à se laisser saigner à blanc pour la défense des intérêts anglais et américains.

Cette politique trouve son expression la plus claire dans les déclarations de Sumner Welles. Personne, pourrait-on, ne pourra reprocher au gouvernement français d'avoir demandé l'armistice sans motif militaire. Si d'autres gouvernements veulent se venger sur le peuple français, parce qu'il est vaincu dans une guerre que ce peuple n'a pas voulue, mais qui a été fomentée par les Britanniques et les Américains, cela constitue une action infâme, qu'aucun mot ne peut qualifier.

— On annonce la mort de M. Paul Marchal, de l'Académie des sciences et de l'Académie d'agriculture.

Près des côtes des États-Unis, des sous-marins italiens coulent 27.224 tonnes de navires

ROME, 4 MARS. — *Le quartier général de l'armée communique :*

Des formations motorisées ennemies qui s'étaient infiltrées en Libye méridionale ont été attaquées immédiatement par nos détachements sahariens et contraintes à se replier avec des pertes. L'aviation qui, malgré les conditions atmosphériques défavorables, était intervenue résolument dans les combats, a poursuivi et dispersé ces formations.

Dans le secteur de Tobrouk, des formations aériennes germano-italiennes ont exécuté une série d'opérations de destruction. Trois appareils « Curtiss » ont été descendus au cours de combats. Un quatrième a été abattu par la défense antiaérienne d'une de nos positions dans le désert.

Malte a subi une nouvelle attaque. Dans le port de La Valette, des avions allemands ont atteint par des coups directs un croiseur, d'où de hautes flammes se sont élevées.

Des avions anglais ont bombardé Benghasi, ne causant aucun dégât important. Trois indigènes ont été blessés.

Les raids contre Palerme, mentionnés dans le communiqué de mardi, ont fait jusqu'ici parmi la population civile, 6 tués et 36 blessés, la plupart peu grièvement atteints.

Des sous-marins opérant le long des côtes des Etats-Unis ont coulé en tout 27.224 tonnes de navires ennemis.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Un nouveau régime pour les appels téléphoniques des bureaux de la banlieue

L'Administration des P. T. T. fait connaître que des dispositions ont été prises de façon à donner, à partir d'aujourd'hui mercredi 4 mars, à 12 h. 30, aux abonnés automatiques du groupement de Lille appelant un abonné des réseaux de Bondues, Bousbecque, Halluin, Hem, Leers, Linselles, Neuville-en-Ferrain, Roncq et Wervicq, les mêmes facilités qu'ils ont actuellement pour appeler un abonné des autres réseaux de la banlieue de Lille, de façon à leur permettre d'obtenir les bureaux précités et par la seule manœuvre de leur cadran.

Les abonnés de l'automatique du groupement de Lille doivent, pour obtenir les bureaux désignés ci-dessus, composer au cadran les numéros automatiques indiqués ci-dessous : Bondues + Lille. 559.51 ; Bousbecque plus Lille, 554.05; Halluin + Lille. 550.53 ; Hem + Roubaix, 302.70; Leers plus Roubaix. 306.80; Linselles + Lille, 556.38 ; Neuville-en-Ferrain + Roubaix 341.12; Roncq + Lille, 556 40 ; Wervicq + Lille. 557.61.

S'ils essayent d'obtenir comme actuellement ces bureaux par l'intermédiaire du Central interurbain de Tourcoing, leurs appareils n'aboutiront plus.

Désormais donc tous les bureaux de la banlieue de Lille sont rattachés aux réseaux automatiques de Lille ou de Roubaix. L'acheminement des communications relatives à ces bureaux est le suivant :

Allennes-les-Marais, par Annœullin ; Annœullin, + Lille 556.43 ; Ascq, + Lille 556.11 ; Aubers, Lille 559.44 ; Avelin, par Pont-à-Marcq ; Bachy, par Cysoing; Baisieux, + Lille 559 12; La Bassée + Lille 553.01 ; Bauvin, par Annœullin ; Beaucamps-Ligny, par Wavrin ; Bersée, par Pont-à-Marcq ; Bondues. + Lille 559.51; Bourghelles, par Cysoing ; Bousbecque, + Lille 554.05 ; Bouvines, par Cysoing ; Camphin-en-Carembault, par Seclin; Camphem, par Lomme; Chémy, par Seclin; Chéreng Lille 558.87 ; Cobrieux par Cysoing, Comines, + Lille 558.78; Cysoing + Lille 552.71 ; Don, + Lille 557.67 ; Emelos, Lille 555.40 ; Escobecques, Lille 559 46 ; Ennevelin, par Pont-à-Marcq; Faches - Thumesnil, Lille 559.43 ; Faumont, par Bersée; Fournes-en-Weppes, + Lille 557.64 ; Fretin, + Lille 557.12; Fromelles, par Aubers; Genech, par Cysoing; Gondecourt, par Seclin ; Gruson, par Cysoing ; Halennes - les - Haubourdin Lille 558.41; Halluin, + Lille 550.53 ; Hantay, par Marquillies ; Haubourdin, + Lille 556.34 et + Lille 551.69; Hem + Roubaix 302.70 ; Hellemmes, + Lille 556 66 ; Herlies, par Fournes; Houplin par Seclin; Illies par La Bassée; Lambersart, + Lille 557.00 et + Lille 554.18 ; Leers Roubaix 306.80; Lesquin + Lille 558.54; Lezennes, par Hellemmes ; Linselles, + Lille 556.36 ; Lomme, + Lille 557.36; Loos, + Lille 553.62 et + Lille 556.06; Louvil, par Cysoing; Maisnil (Le), Lille 559 47; Marquillies, par Fournes ; Mons-en-Barœul, + Lille 554.68; Mons-en-Pévèle par Pont-à-Marcq; Neuville-en-Ferrain, + Roubaix 341.12; Neuville (La), par Seclin; Pérenchies, + Lille 559.54 ; Péronne, par Cysoing; Phalempin, Lille 555.13 ; Pont-à-Marcq, + Lille 551.44; Prémesques, par Lomme ; Provin, par Annœullin ; Quesnoy-sur-Deûle, + Lille 555.75 ; Radinghem, par Escobecques; Ronchin, + Lille 557.84; Roncq, + Lille 556.40; Sainghin-en-Weppes, + Lille 559 74 ; Santes, Lille 559.61 ; Seclin, + Lille 551.19 et + Lille 554.49; Sequedin, Lille 556.63 ; Templeuve, + Lille 558.33 ; Thumeries, + Lille 553.76; Tourmignies, par Seclin ; Tressin, par Chéreng; Vendeville, par Lesquin ; Verlinghem par Pérenchies; Wahagnies, par Seclin ; Wambrechies, + Lille 557.30; Wannehain, par Cysoing; Wattignies, + Lille 559.38; Wavrin + Lille 550 65; Wervicq-Sud, Lille 557.61

Avis aux Italiens résidant dans le Nord le Pas-de-Calais et la Somme

I cittadini Italiani residenti nei Dipartimenti del Nord, Pas-de-Calais e della Somme nati nagli anni del 1917 al 1921 incluse, sono invitati à presentarsi a cominciare da martedi 10 marso presso il R. Vice Consolato d'Italia a Lille, 92, rue des Postes, per urgenti communicazioni.

L'organisation de la corporation agricole dans le Nord

La Commission d'organisation corporative paysanne du Nord s'est réunie à Lille, à son siège, 44, rue Jean-sans-Peur, sous la présidence de M. Desmarcaux, délégué régional M. Lebrun représentait le directeur des services agricoles en qualité de commissaire du gouvernement.

La commission a étudié spécialement la constitution des districts Le département a été divisé par l'organisation corporative, en 47 district. Les chefs de districts ont été désignés Les dispositions ont été prises pour la mise sur pied rapide des syndicats corporatifs. Dans chaque commune, il sera fait appel à tous les paysans, afin de répondre à la volonté exprimée par la loi du 2 décembre 1940.

Le Conseil après une étude approfondie de la réorganisation du ravitaillement en vue de la prochaine campagne, a été unanimement d'avis de répondre à l'appel lancé par la Commission nationale d'organisation corporative, en vue d'apporter son concours actif et loyal pour assurer le minimum vital du pays, sans vexations et sans injustices à l'égard de la paysannerie .

La conception qui prévaut pour la prochaine campagne est que le problème des impositions agricoles est à régler avec le concours des paysans L'intérêt du pays, comme leur intérêt propre, exige que les paysans travaillent au triomphe de cette conception qui fait enfin à leurs avis et à leur contrôle une place que le bon sens exigeait.

Communiqués de la Préfecture

Les prix limite de vente de la chicorée torréfiée...

Le prix limite de vente au détail de la chicorée torréfiée dans le Nord et le Pas-de-Calais est fixé à 2 fr. 70 le paquet de 250 grs.

...des huîtres...

Les prix de vente maxima au détail et à la douzaine des huîtres sont fixés comme suit, toutes taxes et droits d'octroi compris:

Huîtres portugaises. — Huîtres de pêche: N° 2, 7 fr.; N° 3, 6 fr.; N° 4, 5 fr. 50; N° 5, 4 fr. 50; N° 6, 3 fr. 50.

Huîtres de parcs. — N° 1, 12 fr 50; N° 2, 10 frs; N° 3, 8 fr. 50; N° 4, 7 frs; N° 5, 6 frs; N° 6, 5 frs.

Huîtres de claires. — N° 2, 12 fr. 50; N° 3, 11 frs; N° 4, 9 frs; N° 5, 8 frs.

Marennes-Armoricaines-Belon (1re et 2me catégorie). — 1° Huîtres de claires (Morbihan-Loire-Inférieure et Marennes): 000, 59 fr. 50; 00, 49 fr 50; 0, 40 frs; 1, 27 frs; 2, 21 fr. 50; 3, 17 fr. 50.

2°. Huîtres de parcs-armoricaines-belon, (1re catégorie). (Morlaix, Tréguier, Cancale, Lannilis, Penerf, Belon): N° 000, 56 fr. 50; 00, 46 fr. 50; 0, 40 fr. 50; 1, 31 frs; 2, 23 fr. 50; 3, 17 fr. 50; 4, 13 fr. 50; 5, 10 fr. 50; 6, 8 frs.

3°. Armoricaines (2me catégorie). (Locmariaquer, Trinité, Etel): N° 0, 37 frs; 1, 27 fr. 50; 2, 21 fr. 50; 3, 16 fr. 50; 4, 13 fr. 50; 5, 10 fr. 50; 6, 8 frs.

Huîtres plates « d'Arcachon ». — N° 1, 21 fr. 50; N° 2, 18 fr. 50; N° 3, 16 fr. 50; N° 4, 12 fr.; N° 5, 9 fr.; N° 6, 7 fr.

...et des coquillages

Les prix de vente maxima des coquillages sont fixés comme suit, toutes taxes et droits compris :

Moules de pêche: provenance Nord, 4 fr. 20 le kg.; autres provenances, 4 fr. 30 le kg. — Moules de bouchots: a) ordinaires, 5 fr. 70 le kg.; m) triées, mesurant plus de 45 m/m dans leur plus grande dimension, 7 fr. 20 le kg — Moules de culture: a) ordinaires, 5 fr. 30 le kg.; b) triées mesurant plus de 45 m/m dans leur plus grande dimension, 6 fr. 50 le kg — Coques ou hénons provenance Nord, 3 fr 20 le kg.; autres provenances, 5 fr. 40 le kg.

Les cantines d'usines

Les chefs d'entreprise sont avisés que l'autorité occupante vient de donner son agrément au fonctionnement des cantines d'usines dans les conditions prévues par les instructions du secrétaire d'Etat au ravitaillement du 29 décembre 1941 et du secrétaire d'Etat au travail du 31 décembre 1941.

Le service du ravitaillement général a pris toutes dispositions pour assurer sans tarder le fonctionnement des cantines. Les chefs d'entreprises qui ont fait une demande d'autorisation de création recevront, par un prochain courrier, le règlement qui sera, d'autre part publié par la voie de la presse.

La déclaration des stocks

Par arrêté du 9 janvier 1942 (J. O. du 4 février 1942) du secrétaire d'Etat au Ravitaillement, le régime de déclaration des stocks prévu par arrêté du 11 août 1941 est étendu aux denrées et produits énumérés ci-après, dont les stocks, à la fin de chaque mois, devront être déclarés pour le 5 du mois suivant dès que la quantité détenue dépasse le minimum indiqué : Chicorée, 25 kilos ; vin, 5 hectol. ; bière, 5 hectol. ; cidre, 5 hectol. ; rhum et eau-de-vie rhumée, 1 hectol ; eau-de-vie, 1 hectol. ; alcools, 1 hectol. ; spiritueux, 1 hectol. ; vinaigre, 1 hectol.

Graines oléagineuses : de colza, 100 kilos ; de navette, 100 kg. ; de tournesol, 100 kg. ; d'œillette, 100 kg. ; de moutarde, 100 kg. ; de cameline, 100 kg. ; de lin, 100 kg.

Pépins de raisin, 100 kilos ; pépins de citrouille, 100 kg. ; faines de hêtre, 100 kg.

Poissons séchés ou fumés, ou salés, 25 kilos ; poissons en frigorifiques, 25 kg. ; légumes et fruits déshydratés, 25 kg. ; légumes et fruits congelés (quick freezing), 25 kg. ; petits déjeuners cacaotés, 25 kg.

Aux agriculteurs

Huile agricole. — Il est rappelé que les tickets de deux litres d'huile agricole (impression noire sur papier bulle et lettres majuscules H. A. en surcharge de teinte verte) ne sont plus valables depuis le 1er décembre 1941.

Il est interdit aux consommateurs détaillants de livrer de l'huile agricole aux utilisateurs à partir de cette date Les tickets en circulation devront être détruits par les soins des préfectures, des ingénieurs du Génie rural et des mairies.

Graisse agricole. — Par contre, les tickets d'un kilo de graisse agricole (impression noire sur papier bulle et lettres majuscules G. A. en surcharge de teinte verte) sont encore valables et peuvent être honorés par les détaillants.

Les tickets d'huile périmés seront remis par leurs détenteurs aux mairies et transmis au service du Génie rural (service lubrifiants), 171, boulevard de la Liberté, à Lille, pour le Nord, et 12, rue du Saumon, à Arras, pour le Pas-de-Calais, avant le 31 mars

Les tickets de lubrifiants agricoles seront répartis en 1942 entre les municipalités par le service du Génie rural et suivant les quantités mises à sa disposition.

LILLE

Les faits du jour

Un employé infidèle. — Un jeune homme de 16 ans, était occupé comme aide-préparateur par M. Auguste Dujardin, pharmacien, 36, rue du Molinel. Il en profita durant quatre mois pour dérober au préjudice de son patron une somme d'environ 500 francs par semaine. Le jeune homme dilapidait l'argent volé en compagnie de son oncle, âgé de 17 ans, ébéniste, qui demeurait dans le même immeuble que lui. Tous deux ont été déférés au parquet.

Amateur de lapin. — Georges Pinet, 55 ans, ajusteur, domicilié 3, rue Montaigne, étant entré dans un café de cette rue, tenu par M. Pierre Dannecis, se rendit à la cour, y déroba un lapin d'une valeur de 300 fr. et l'emporta chez lui. L'animal a été retrouvé tué mais non dépouillé. Pinet a été gratifié d'un procès-verbal pour vol.

Un coiffeur vendait des bas sans exiger des points. — Gabriel Vaillant, 29 ans, coiffeur, 53, rue Roland, a été surpris par M. Monnier, commissaire chargé de la répression du marché noir, en train de vendre des bas à raison de 35 francs la paire, sans exiger de ses clientes la remise de points de la carte de textile. Une visite domicilaire a fait découvrir seize paires de bas achetés, paraît-il, à un inconnu, et six kilos de café grillé qu'il prétend avoir été déposés chez lui par une femme, elle aussi inconnue. Bas et café ont été saisis et Vaillant s'est vu dressé des procès pour extension de commerce sans autorisation et vente de marchandises rationnées.

NORD

Des détrousseurs de cadavres auraient opéré à Bouchain

Les gendarmes de la brigade de Bouchain, procédant à une enquête en vue de rechercher la tombe d'un soldat disparu dans la région de Marquette-en-Ostrevant, apprirent que le sergent Henri Thealer, du 93e régiment d'infanterie, inhumé au cimetière de Bouchain, et sur lequel on avait trouvé divers objets, avait été délesté de six cents francs qui se trouvaient dans son portefeuille. Plusieurs personnes chargées à l'époque de l'inhumation des soldats et du contrôle des objets trouvés sur eux furent interrogées et affirmèrent que cette somme se trouvait bien dans le portefeuille du sergent qui fut remis à la mairie de Bouchain. Mais aucune ne peut dire ce qu'est devenu l'argent.

La gendarmerie continue ses recherches.

Des voleurs opèrent à Quiévy

Se rendant à son atelier de broderie, M. Adrien Herbin se rendit compte que des voleurs étaient passés par là. Plusieurs pièces de tissu avaient été coupées, ce qui lui cause un préjudice de 800 francs.

Des perquisitions ont été effectuées et plusieurs témoins entendus.

Six ouvriers sont intoxiqués dans une cave à Saint-Pol-sur-Mer

Mardi, vers 13 h. 50, les pompiers de la commune de Saint-Pol-sur-Mer étaient appelés à l'école Anatole-France, place Carnot, où trois jeunes ouvriers travaillant dans les caves avaient été trouvés inanimés.

Aussitôt arrivés sur les lieux, les sapeurs-pompiers retirèrent du sous-sol les trois jeunes gens incommodés par les émanations d'oxyde de carbone qui se dégageaient d'un appareil de chauffage

On dut avoir recours à l'appareil de respiration artificielle pour ranimer l'un d'eux : Abel Moulin, âgé de 16 ans, qui paraissait le plus atteint.

Le travail reprit dans ces mêmes caves, après une première ventilation. Trois autres ouvriers subirent le même sort et durent recevoir des soins énergiques.

— Une émouvante cérémonie à la mémoire des 26 marins des chalutiers « Renté Kaimer » et « Jules-Pierre » morts en mer le 26 février à la suite d'un bombardement par des avions britanniques, a eu lieu en l'église Saint-Ferdinand d'Arcachon, en présence de toutes les autorités civiles, navales et militaires et des représentants de l'armée d'occupation.

PAS-DE-CALAIS

Le maréchal Pétain a offert une médaille de bronze au jeune boulanger calaisien, Jacques Callens

Nous avons relaté, il y a quelque temps, la courageuse conduite d'un jeune boulanger calaisien, Jacques Callens, qui, en l'absence de son père prisonnier, assure depuis deux ans le ravitaillement des clients de la boulangerie paternelle.

Ce bel exemple de courage avait été signalé au maréchal Pétain qui, en récompense, a offert au jeune Calaisien, par l'entremise de la délégation générale du gouvernement français en zone occupée, une médaille de bronze. L'avers de cette médaille représente l'effigie du chef de l'Etat et, au revers, sous un groupe symbolisant la devise : « Travail, Famille, Patrie », ces mots sont gravés « Offert par le Maréchal à Jacques Callens ».

Un curieux cas de catalepsie à Boulogne-sur-Mer

Dimanche matin, des voisins de Thérèse Jongieux, ancienne cartomancienne, dite la « grosse Thérèse », inquiets de ne pas entendre de bruit dans l'appartement qu'elle occupait, y pénétrèrent et la trouvèrent sans vie dans son lit. Des âmes charitables du quartier vinrent procéder à la toilette funèbre.

Peu après, le médecin de l'état-civil vint pour constater le décès. Mais quelle ne fut pas la stupéfaction générale lorsque le praticien toucha le menton de la prétendue défunte, d'entendre un soupir, puis de voir revenir à la vie celle qu'on croyait morte.

A la suite très probablement d'une syncope. Thérèse Jongieux était tombée en catalepsie. Elle a été transportée à l'hôpital. Son état demeure grave

SOMME

A Amiens, un contrôleur prévaricateur est condamné à deux ans de prison

Le tribunal correctionnel d'Amiens vient de condamner à 2 ans de prison et 24.000 francs d'amende, un contrôleur mobile du ravitaillement, Roger Berthier, demeurant à Amiens, 8, rue Boucher-de-Perthes.

Ce contrôleur passait dans les fermes découvrait des cultivateurs en contravention avec les réglementations, promettait d'arranger l'affaire, puis au moment de partir demandait à acheter un poulet ou du beurre qu'il oubliait de payer.

Le tribunal lui a infligé le maximum de la peine en regrettant de ne pouvoir faire plus.

CARNET

Naissances

— Michel, Marie-Ange et Marie-Paule sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petite sœur **Chantal.** - De la part de M. et Mme **Lefebvre-Honoré**, 64, rue de l'Yser, Tourcoing. - Le 27 février 1942. d

— **Alain** et **Francis Deldicque** sont heureux d'annoncer la naissance d'un petit frère **Guy.**

26 février 1942.

Clinique Langrand, 46, rue des Ursulines Tourcoing.

De la part de M. et Mme **André Deldicque-Alexandre**, 238, boulevard Descat. 65797d

— M. et Mme **Léon Gallois-Asseman** sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils **Georges-Gérard.**

Roubaix, le 4 mars 1942.

Clinique d'accouchements, 79, rue de la Conférence, Roubaix. 15686d

Fiançailles

— Monsieur et Madame **Raymond Mouquet** sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur pupille et sœur **Suzy Spilthooren** avec Monsieur **Valère Talpaert.**

48 bis, rue des Belles-Feuilles, Paris (XVIme).

Madame **Richard Talpaert** est heureuse de vous annoncer les fiançailles de son fils **Valère** avec Mademoiselle **Suzy Spilthooren.**

38, Faub. St-Martin, Paris (10e).

Paris, 1er mars 1942.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mariage

— Le samedi 7 mars, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Lourdes, sera célébré le mariage de Mlle **Marie-Jeanne Leclercq** et de M. **Marcel Lepers.** L'offrande tiendra lieu de félicitations.

Tourcoing, 48, rue de Dijon.

Tourcoing, 184, rue Gén.-Souham. 65780d

Des pièces d'un franc et de 50 centimes en aluminium vont être incessamment mises en circulation

Paris, 4 mars. — La délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés communique ce qui suit :

De nouvelles pièces d'aluminium d'un franc et de 50 centimes vont apparaître incessamment dans la circulation.

Elles ont les mêmes caractéristiques, quant à la dimension, l'effigie et la tranche, que les pièces actuelles et n'en diffèr